

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CAPOEIRA (FR0010692301)

FIA soumis au droit français

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Garantie en capital

Objectif de gestion : Le FCP est un fonds à formule qui vise à permettre au porteur ayant souscrit des parts du fonds au plus tard le 24 avril 2009, avant 13 heures, de bénéficier, le 12 mai 2017, d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence (VLR) majorée d'une performance finale égale à la moyenne des 12 performances trimestrielles de l'indice Euro Stoxx 50, calculées par rapport à l'origine, sur les 3 dernières années de vie du fonds. Si la performance finale est négative, elle sera considérée comme nulle.

Si le 26 avril 2013, la performance de l'indice Euro Stoxx 50 est supérieure ou égale à 20%, le fonds est dissous le 10 mai 2013 et garantit au porteur une valeur liquidative au minimum égale à la somme de la VLR et d'une performance anticipée de 25%.

Caractéristiques essentielles du FCP :

La VLR est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter du lendemain de la création du FCP et jusqu'au 24 avril 2009 inclus à 13 heures, heure de Paris, les souscriptions étant retenues pour leur montant hors fiscalité et prélèvements sociaux et déduction faite de la commission de souscription.

Le FCP est investi en totalité dans le fonds maître Klé Gestion Euribor R, de classification obligations et autres titres de créance internationaux, et à titre accessoire en liquidités. Néanmoins, le FCP interviendra sur les marchés à terme réglementés et de gré à gré, cette intervention modifiant de manière importante son exposition par rapport à un simple investissement en direct dans le fonds maître.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures (heure de Paris). Les demandes de rachat seront exécutées sur la valeur liquidative datée du lendemain.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il convient de se référer au prospectus du FCP.

Avantages de la formule :

La valeur liquidative, le 12 mai 2017, ou le 10 mai 2013 si la condition de dissolution anticipée est remplie, sera égale au minimum à la VLR. Si la condition de dissolution anticipée est remplie, le porteur obtient une performance anticipée de 25% si la performance de l'indice Euro Stoxx 50 est supérieure ou égale à 20%. Si elle n'est pas remplie, le porteur bénéficie d'une performance égale à 100% de la performance moyenne trimestrielle de l'indice Euro Stoxx 50 calculée sur les 3 dernières années de vie du fonds.

Inconvénients de la formule :

Pour bénéficier de la garantie, le porteur doit avoir souscrit ses parts avant le 24 avril 2009 et les conserver jusqu'au 12 mai 2017 ou jusqu'au 10 mai 2013 si la condition de dissolution anticipée est remplie. Il ne profite pas des dividendes liés aux actions de l'indice Euro Stoxx 50. Si la condition de dissolution anticipée est remplie, la performance anticipée est limitée à 25%, même si la performance de l'indice par rapport à l'origine est supérieure à 25%. Si elle n'est pas remplie, le calcul de la performance moyenne porte uniquement sur les 3 dernières années de vie du fonds.

Autres informations :

Le FCP peut ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport avant la date d'échéance ou avant la date d'échéance anticipée. Tout rachat effectué avant cette date se fera aux conditions de marché applicables au moment du rachat, à un prix qui pourra être très différent du résultat de la formule.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La garantie accordée au fonds par BNP Paribas est différente suivant que la condition de dissolution anticipée est remplie ou non. Suivant que la condition de dissolution anticipée est remplie ou pas, les porteurs, quelle que soit la date de souscription de leurs parts, demandant le rachat de leurs parts sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 10 mai 2013 ou celle du 12 mai 2017, ne bénéficieront pas de la garantie.
- La gestion structurée, l'horizon d'investissement et l'existence d'une garantie du capital à la date d'échéance justifient la catégorie de risque. Un rachat avant la date d'échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé.
- Les dispositions en matière de souscription/rachat du FCP maître sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachat du prospectus du FCP maître.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

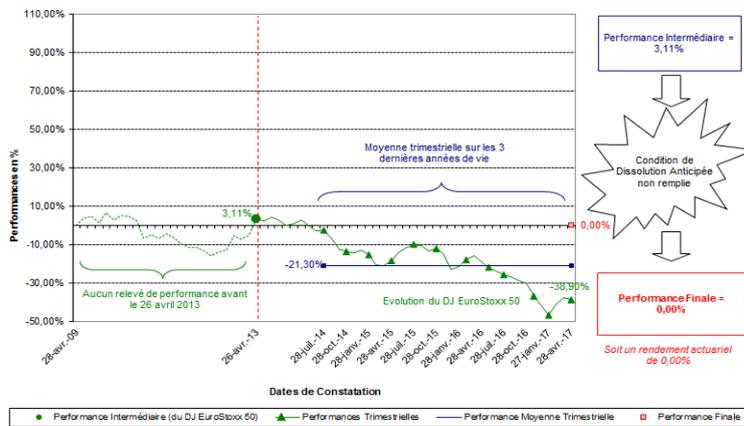
- **Risque de contrepartie :** lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- **Risque lié aux instruments dérivés :** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Scénarios

Les scénarios décrits ci-dessous ont vocation à illustrer le comportement du FCP et ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait se passer. Les scénarios représentés peuvent ne pas avoir la même probabilité d'occurrence.

A titre d'information, à la date du 7 novembre 2008, le taux sans risque à 4 ans était de 3,19% (rendement de l'OAT 4% du 25 avril 2013, de maturité proche de celle de la garantie).

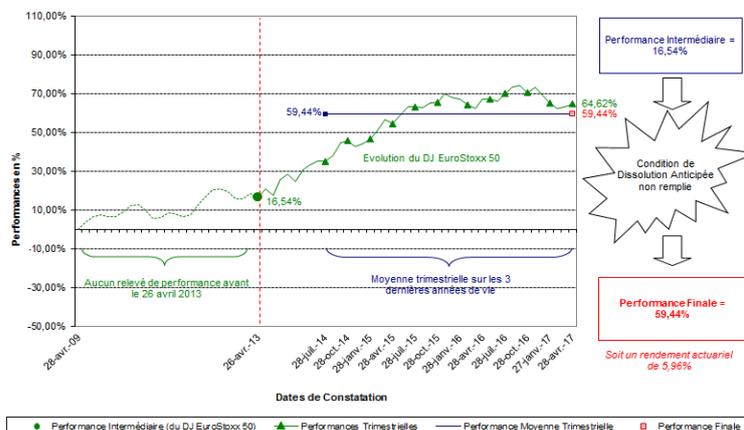




Scénario défavorable

Dans ce scénario l'indice est en faible progression à 4 ans (3,11%), mais en forte baisse à 8 ans (-38,90%). A 4 ans, la performance intermédiaire est de 3,11%, donc la condition de dissolution anticipée n'est pas remplie. A 8 ans, la moyenne des 12 dernières performances trimestrielles est de -21,30%. La performance finale ne pouvant pas être négative, elle est de 0%, soit un rendement actuariel de 0%.

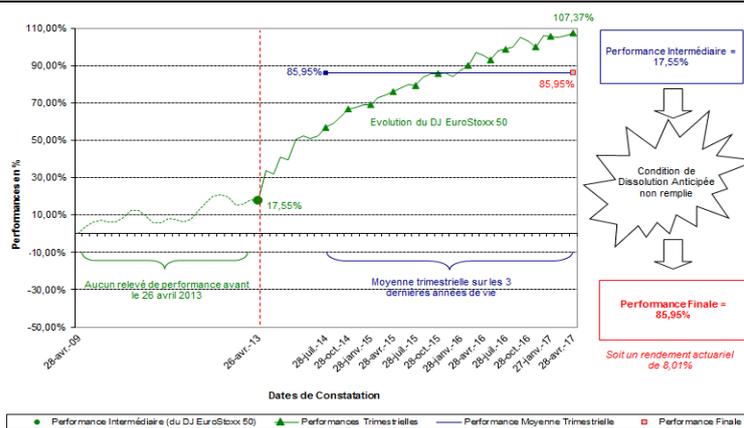
Dans cet exemple, si la valeur liquidative de référence était de 100 euros, alors la valeur liquidative du fonds le 12 mai 2017 serait égale à 100 euros.



Scénario intermédiaire

Dans ce scénario l'indice est en hausse modérée et termine en hausse de 64,62% au bout des 8 ans. A 4 ans, la performance intermédiaire est de 16,54%, donc la condition de dissolution anticipée n'est pas remplie. A 8 ans, la moyenne des 12 dernières performances trimestrielles est de 59,44%, soit un rendement actuariel de 5,96%.

Dans cet exemple, si la valeur liquidative de référence était de 100 euros, alors la valeur liquidative du fonds le 12 mai 2017 serait égale à 159,44 euros.



Scénario favorable

Dans ce scénario l'indice est en hausse à 4 ans (17,55%), puis fortement haussier à 8 ans (107,37%). A 4 ans, la performance intermédiaire est de 17,55%, donc la condition de dissolution anticipée n'est pas remplie. A 8 ans, la performance finale est égale à 85,95% soit un rendement actuariel de 8,01%.

Dans cet exemple, si la valeur liquidative de référence était de 100 euros, alors la valeur liquidative du fonds le 12/05/2017 serait égale à 185,95 euros.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Acquis à l'OPC:5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	0,94% ^(*)
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

^(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-ip.com.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-ip.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 juin 2016.

